



RCS : AMIENS

Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00610

Numéro SIREN : 812 931 657

Nom ou dénomination : A.G TransDem Express

Ce dépôt a été enregistré le 22/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/005140

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE AMIENS

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/005140**
n° de gestion : **2015B00610**
n° SIREN : **812 931 657 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 22/08/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

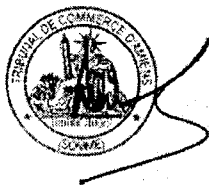
A.G TransDem Express - Société par actions simplifiée
1 rue Albert Camus Apt 479 80000 Amiens -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



333124

SAS AG TRANSDM EXPRESS

**Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros**

**Siège social : 1 rue Albert Camus - Appt 479
80 000 AMIENS**

812 931 657 RCS AMIENS



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30/06/2017

Le TRENTE JUIN DEUX MIL DIX SEPT à DIX HUIT HEURES, au Siège Social, à AMIENS (Somme), 1 rue Albert Camus – Apt 479,

Monsieur GAHAM Nourédine Adrien, propriétaire de la totalité des CINQ CENT (500) actions de DIX EUROS (10€), chacune de valeur nominale, de même catégorie, intégralement libérées émises par la Société SAS AG TRANSDM EXPRESS., Société par Actions Simplifiée, au capital de CINQ MILLE EUROS (5 000 €), dont le Siège Social est à AMIENS (Somme), 1 rue Albert Camus – Apt 479.

Associé Unique et Président de ladite Société.

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société SAS AG TRANSDM EXPRESS. Et d'Associé Unique de ladite Société, a établi et arrêté les comptes sociaux annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2016. Il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

Statutairement en vertu des articles 17 et 18, l'Assemblée est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts de la Société.

GNA

Le Président dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'Assemblée :

- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 Décembre 2016.
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe).
- Le rapport de gestion du Président de la Société.
- Le rapport du Président de la Société sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce.
- Le texte du projet de décisions.

Le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels et généralement tous les documents devant d'après les dispositions statutaires et la législation des Sociétés Commerciales, être communiqués à l'Associé Unique ont été remis à ce dernier dans les conditions et les formes dans lesquelles sont prises les décisions collectives conformément aux statuts de la Société.

Sur sa demande, l'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport de gestion du Président sur les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.
- Rapport du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.
- Approbation des comptes et des conventions.
- Affectation des résultats.
- Ratification des actes accomplis pendant la période de constitution de la Société.
- Pouvoirs, Formalités, Publicité.
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport de gestion puis présente à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'Associé Unique les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe).

Le Président donne ensuite lecture de son rapport sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Le Président met ensuite aux voix les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE DECISION :

L'associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président de la Société sur les comptes annuels de l'exercice clos le **31 Décembre 2016** approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président, ainsi que les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 tels qu'ils sont présentés, lesdits comptes se soldant par : **QUARANTE SEPT MILLE TROIS CENT TRENTE CINQ EUROS ET TRENTE NEUF CENTIMES (47 335,39 €) de BENEFICE.**

L'associé Unique approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par le Président de la Société au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait.

L'associé Unique donne quitus de son mandat pour cet exercice au Président de la Société.

- **Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

DEUXIEME DECISION :

L'associé Unique constate, approuve et déclare qu'au cours de l'exercice social écoulé clos le 31 Décembre 2016 aucune convention visée par l'article L 227-10 du code de Commerce n'a été conclue.

- **Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

TROISIEME DECISION :

L'associé Unique, sur la proposition du Président de la Société, décide l'affectation et la répartition suivante du résultat comptable de l'exercice considéré, savoir :

- | | |
|------------------------|-----------------|
| - Bénéfice comptable | 47 335,39 Euros |
| - Réserves disponibles | 46 835,39 Euros |
| - Réserves légales | 500,00 Euros |

L'associé Unique reconnaît, en outre, que le rapport présenté par la Président de la Société mentionne conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice qui constitue notre premier exercice social.

- **Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

QUATRIEME DECISION :

L'associé Unique ratifie, en tant que de besoin, les actes accomplis au nom et pour le compte de la Société, entre la date de la signature des statuts et celle de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts, ces actes et engagements qui en découlent seront réputés avoir été souscrits dès l'origine par la Société.

- **Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

CINQUIEME DECISION :

L'associé Unique confère, en conséquence, tous pouvoirs et autorisations nécessaires au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifié conforme du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité légale.

- **Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et le présent procès-verbal a été signé par l'Associé Unique et répertorié sur le Registre des décisions de l'Associé Unique.

L'ASSOCIE UNIQUE

GAHAM Nourédine Adrien

A.G TRANSDEN EXPRESS

1, rue Albert Camus

80000 AMIENS

03 99 910 812

RCS 812 931 657 A

GNA

Tableaux récapitulatifs de la résolution d'Affectation du Résultat

GREFFE DU TRIBUNAL

DE COMMERCE

22 AOUT 2017

AMIENS

80 - 02

I - Origines.

Numéro du compte	Libellé du compte	Montant d'origine	Montant saisi
12000000	RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE DE L'EXERCICE	47 335,39	47 335,39

Somme affectable 47 335,39

II - Affectations.

10610000	RÉSERVE LÉGALE	Plafond		
		Base de calcul de la réserve légale	47 335,39	
		Solde avant affectation		
		Montant restant à doter		
		Montant affectable		0,00
45700000	DIVIDENDES			0,00

Somme affectée aux réserves et aux distributions : 0,00

11000000	REPORT À NOUVEAU		47 335,39
----------	------------------	--	-----------

Somme des affectations : 47 335,39

III - Récapitulatif.

Numéro du compte	Libellé du compte	Solde initial	Dotations	Prélèvement	Solde apr. Affect.
10610000	RÉSERVE LÉGALE				0,00
12000000	RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE DE L'EXERCICE	47 335,39		47 335,39	
45700000	DIVIDENDES				
11000000	REPORT À NOUVEAU		47 335,39		47 335,39

Somme affectable 47 335,39 47 335,39 47 335,39 47 335,39

A.G TRANSDEN EXPRESS

1, rue Albert Camus

80000 AMIENS

06 99 910 812

RCS 812 931 657 A

011574 - SAS A G TRANSDÉM EXPRESS
RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ
DERNIERS EXERCICES

Du 01/08/2015 au 31/12/2016

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
<u>I - Capital en fin d'exercice</u>					
- Capital social	5 000				
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)					
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
<u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	135 381				
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions.....	59 800				
- Impôts sur les bénéfices	7 952				
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat net (C)	47 335				
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	4 513				
- Résultat distribué (D)					
<u>III - Résultat par action</u>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)					
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions					
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)					
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
<u>IV - Personnel</u>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3				
- Montant de la masse salariale de l'exercice	41 590				
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	8 517				

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE GERANT
A.G TRANSDÉM EXPRESS
1, rue Albert Camus
80000 AMIENS
06 99 910 812
RCS 812 931 657 A



N° 10956*17

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2016

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

Désignation de l'entreprise				SAS A G TRANSDÉM EXPRESS				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise				Appart 479 1 Rue Albert Camus 80000 AMIENS				16 AOÛT 2017			
Numéro SIRET*				81293165700017							
Durée de l'exercice en nombre de mois *				17				Durée de l'exercice précédent* AMIENS 80 - 02			
								Exercice N clos le 31/12/2016			
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles*		028	23 013	030	4 513		18 500			
	Immobilisations financières* (1)		040	50	042			50			
	Total I (5)		044	23 063	048	4 513		18 550			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	1 760	052			1 760			
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	34 039	070			34 039			
		Autres* (3)	072	37	074			37			
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	39 329	086			39 329			
	Charges constatées d'avance*		092	564	094			564			
	Total II		096	75 730	098			75 730			
	Total général (I + II)		110	98 793	112	4 513		94 280			
PASSIF										Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		120			5 000			
	Ecart de réévaluation		124		124						
	Réserve légale		126		126						
	Réserves réglementées *		130		130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132		132						
	Report à nouveau		134		134						
	Résultat de l'exercice		136		136			47 335			
	Provisions réglementées		140		140						
Total I		142		142			52 335				
Provisions pour risques et charges		154		154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		156			10 128			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		166			456			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172	3 395	172			31 360			
RENOUVELLEMENTS	Produits constatés d'avance		174		174						
	Total III		176		176			41 944			
	Total général (I + II + III)		180		180			94 280			
RENOUVELLEMENTS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	23 063			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A G TRANSDM EXPRESS

Néant ☐

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2016

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons	215		214		
		services *	intracommunautaires	217		218	135 381	
		Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226	6 296		
	Autres produits				230	30		
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	141 707	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stock (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	-1 760		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	31 424		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 585)		243	585	244	2 130		
	Rémunérations du personnel*				250	41 590		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	8 517		
	Dotations aux amortissements*				254	4 513		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	5		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
		Total des charges d'exploitation (II)				264	86 419	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	55 287	
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV) 290				Charges exceptionnelles (VI)		300		
Impôt sur les bénéfices*						306	7 952	
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	47 335	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	47 335	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	8 087		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	1 509	
	Créance due au report en arrière du déficit			346				
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)			655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	53 913	354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356					
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1	370	53 913	372			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS A G TRANSDM EXPRESS						Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	5 152	444		446	5 152	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	17 861	464		466	17 861	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	50	484		486	50	
TOTAL		490		492	23 063	494		496	23 063	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	408	534		536	408	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552	4 105	554		556	4 105	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572	4 513	574		576	4 513	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 %	15 % ou 16 %	0 %		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧			
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).						591				
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS A G TRANSDM EXPRESS										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																					
A NATURE DES PROVISIONS				Montant au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions reprises de l'exercice				Montant à la fin de l'exercice					
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires		600		602		604		606		608									
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607											
		Autres provisions réglementées		610		612		614		616											
Provisions pour risques et charges				620		622		624		626											
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations		630		630		634		636											
		Sur stocks et en cours		640		640		644		646											
		sur clients et comptes rattachés		650		642		654		656											
		Autres provisions pour dépréciation		660		652		664		666											
TOTAL				680		682		684		686											
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
		Dotations		Reprises																	
Immob. incorporelles		700		705																	
Terrains		710		715																	
Constructions		720		725																	
Inst. techniques mat. et outillage		730		735																	
Inst. générales agence-ments amén. div.		740		745																	
Matériel de transport		750		755																	
Autres immobilisations corporelles		760		765																	
TOTAL		770		775																	
											1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
											2										
											3										
											4										
											5										
											6										
											7										
											Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD										
											780										
II DÉFICITS REPORTABLES											III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995											
Déficits imputés				983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996											
Déficits reportables				984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA															
Déficits de l'exercice				860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				129											
Total des déficits restant à reporter				870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)				800											
VI DIVERS																					
Primes et cotisations complémentaires facultatives											381										
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *											380										
N° du centre de gestion agréé											388										
Montant de la TVA collectée											374		23 738								
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)											378		4 859								
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant											399										

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT.



N° 11483*17

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

5

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD 2016

Désignation de l'entreprise : SAS A G TRANSDM EXPRESS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/08/2015		et clos le : 31/12/2016	
Durée en nombre de mois		17	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141		
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variations de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152		
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)		117	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	024 0 1 / 0 8 / 2 0 1 5	160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 6	
Date de cessation		186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnels * :	376	3	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 311216

N° SIRET 81293165700017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A G TRANSDM EXPRESS

ADRESSE (voie) Appart 479 1 Rue Albert Camus

CODE POSTAL 80000

VILLE AMIENS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique GAHAM Prénom(s) NOUREDINE ADRIEN

Nom marital % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 500,00

Naissance : Date 22/07/1986 N° Département 80 Commune AMIENS Pays France

Adresse : N° 1 Voie RUE ALBERT CAMUS

Code Postal 80080 Commune AMIENS Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT


 Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)


(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

311216

N° SIRET :

81293165700017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A G TRANSDÉM EXPRESS

ADRESSE (voie)

Appart 479 1 Rue Albert Camus

CODE POSTAL

80000

VILLE

AMIENS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/08/2015 au 31/12/2016

Désignations	Montant
Factures à établir SECP MOBILIER F16-129	3 600
Factures à établir SEGN MOBILIER F16-130	600
Factures à établir SECP DECHETTERIE F16-131	720
Factures à établir BERTRAND LYDIA DECHETTERIE F16	348
Factures à établir SCEA HARENT DECHETTERIE F16-13	1 104
Factures à établir SCP DELOBEAU AMIENS-FORGES/EAU	316
Factures à établir ARCADIA MISE EN PLACE F16-135	180
Factures à établir ARCADIA AMIENS-AVRANCHES F16-1	529
Factures à établir ARCADIA AMIENS-PARIS F16-137	420
Factures à établir SCP DELOBEAU AMIENS-BEAUCAMPS	750
Factures à établir ARCADIA AMIENS-LE HAVRE F16-13	274
Factures à établir ARCADIA AMIENS-ABBEVILLE F16-1	960
Factures à établir SCP DELOBEAU AMIENS-EPPEVILLE	600
Factures à établir CONFORAMA PRESTA NOVEMBRE F16-	1 971
Factures à établir CONFORAMA PRESTA DECEMBRE F16-	3 206
Factures à établir CETIE PRESTA DECEMBRE F16-145	2 781
Factures à établir ARCADIA DECHETTERIE F16-146	1 440
Total des produits à recevoir	19 798

Désignation de l'entreprise SAS A G TRANSDM EXPRESS
Numéro de siret 81293165700017

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/08/2015 au 31/12/2016

Désignations	Montant
AU 31/12/2016 CONGES PAYES	1 600
PROVISIONS PRIME PRIME EXCEPTIONNELLE	4 700
AU 31/12/2016 PROV CHARGES C.P.	282
PROVISIONS PRIME COTIS SUR PRIMES 36%	1 692
Total des charges à payer	8 274

Désignation de l'entreprise SAS A G TRANSDM EXPRESS
Numéro de siret 81293165700017

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/08/2015 au 31/12/2016

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Pub constatées d'avance P. jaunes constatées d'avance			495		
Assurances constatées d'avance Assurances constatées d			69		
Total des charges constatées d'avance			564		

Désignation de l'entreprise SAS A G TRANSDem EXPRESS
Numéro de siret 81293165700017

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/08/2015 au 31/12/2016

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Désignation de l'entreprise SAS A G TRANSDM EXPRESS

Numéro de siret

81293165700017

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
		81293165700017
SAS A G TRANSDM EXPRESS Appart 479 1 Rue Albert Camus 80000 AMIENS		Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	53 913
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	54 003
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	53 913
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		53 913
l	III BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15% (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.